

## Tableau des contributions

- Augmentation progressive de la proportion de capitalisation par rapport à la répartition afin de faire des économies.
- Clarification de la transformation des points des régimes complémentaires (ARRCO - Agirc par exemple).
- Emploi des termes d' « avantages familiaux » et d' « avantages conjugaux » plutôt que « droits familiaux » et de « droits conjugaux ».
- Maintien des régimes de retraites autonomes, notamment concernant le régime des avocats.
- Maintien des réserves par chaque caisse de retraite.
- Maintien de la durée de cotisation par trimestre plutôt que la mise en place d'un âge "pivot".
- Maintien du calcul du salaire de référence sur les 25 meilleures années permettant de compenser les années difficiles, notamment pour les chefs d'entreprise
- Mise en place d'un service public d'information concernant la réforme des retraites, particulièrement à destination des populations défavorisées.
- Mise en place d'un plafond des montants de réversion (égal au montant moyen des pensions retraite en France, par exemple).
- Participation au financement des retraites par les entreprises utilisant des facteurs de production robotisés.